



ANDRÉ RACICOT

40 ans au service du secteur minier

Mécanicien industriel de formation, André Racicot a intégré le secteur minier par hasard. Un contrat qui aurait dû durer 3 mois aura finalement mené à une carrière de plus de 40 ans dans les mines. Impliqué naturellement en santé et sécurité depuis son entrée dans le secteur, M. Racicot est maintenant l'une des figures les plus connues du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue.

Par **Gaël-Anne Grenier-Lavergne**, coordonnatrice, communication et logistique

SON PARCOURS

Venant d'une famille de mineurs, André Racicot saisit rapidement la complexité des enjeux en santé et en sécurité au travail (SST) dans le secteur minier. À l'époque, le métier de « mineur » n'était pas enseigné à l'école; les travailleurs apprenaient donc sur le terrain, avec l'accompagnement de leurs collègues et amis. Le contexte et surtout les risques que couraient ses collègues au quotidien l'ont incité à s'impliquer; il a donc commencé par être membre du comité de santé et de sécurité du travail (CSS). Quelques années plus tard, il a subi un accident de travail par intoxication au cyanure, ce qui l'a motivé à poursuivre son parcours en tant que représentant en prévention (RP), un rôle qu'il a tenu durant 25 ans. Afin d'être mieux outillé et de bien répondre aux exigences de son rôle, il a entrepris de parfaire ses connaissances avec un cours universitaire de premier cycle en SST. Il a aussi suivi l'ensemble des formations offertes par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier (APSM). Ce perfectionnement était, selon lui, essentiel afin de gagner la confiance de ses collègues et de ses patrons. Lors d'interventions sur le

« Je ne connais peut-être pas ton métier, mais je connais la santé et la sécurité. »



Photo : APSM

terrain, il se plaisait à dire : « Je ne connais peut-être pas ton métier, mais je connais la santé et la sécurité ». Depuis, il a occupé les fonctions de coprésident du CSS, de président du Syndicat des Métallos FTQ du local 9291 et d'administrateur au sein du conseil d'administration de l'APSM. Il est aussi membre de plusieurs comités réglementaires et du Comité sur le suivi du plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST.

ANDRÉ « PITBULL » RACICOT, FERVENT DÉFENSEUR DU PARITARISME

M. Racicot est reconnu pour être un homme persévérant, qui ne recule devant rien pour mener à terme les projets. Honnête, rigoureux et loyal, son ingrédient secret est la persévérance et l'écoute. Il construit sa crédibilité dans le secteur en agissant toujours selon ses convictions, avec le paritarisme comme guide (« Ce qui est bon pour lui l'est pour toi également »). Il avait et a toujours les mêmes attentes à l'égard de ses collègues qu'il a envers son employeur, c'est-à-dire qu'il veut mettre tout en œuvre afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire. D'ailleurs, l'un de ses plus grands défis a été de faire comprendre aux travailleurs l'ampleur de leur rôle en SST prévu à la loi. Du reste, il résume ainsi une conversation qu'il a eue avec un travailleur : « Moi, mon rôle, c'est de m'assurer que l'employeur comprend ses obligations en matière de SST. Toi, ton rôle, c'est de t'assurer d'agir de façon sécuritaire ». Puisqu'il est franc et déterminé, le surnom de « Pitbull » vient ajouter à la figure marquante et à la référence qu'est André Racicot.

LE DÉFI

Le principal défi, à l'époque, était la formation des mineurs. En effet, ceux-ci devaient chaque jour travailler avec des produits dangereux ou dans des mines souterraines où les enjeux de soutènement et de ventilation étaient omniprésents, sans avoir les connaissances nécessaires pour effectuer leur travail de manière sécuritaire. Tant que la formation suivra les besoins

du secteur en matière d'information et de sensibilisation, les travailleuses et travailleurs seront en sécurité. Un élément fondamental de réussite est l'évolution continue de la formation en santé et en sécurité. Celle-ci est, selon M. Racicot, une occasion de partage et de collaboration. La contribution du travailleur à la formation peut, d'une part, favoriser l'adhésion de celui-ci à son contenu, mais également créer un précieux moment d'écoute pour l'employeur. Selon André Racicot, les organismes qui souhaitent offrir de la formation de qualité devront se familiariser avec les concepts d'andragogie et de science comportementale. Ses propos se résument d'ailleurs de manière assez simple : « Les gens bien informés font les bonnes actions ». En effet, l'objectif des formations devrait être de passer de la connaissance à la compétence. D'ailleurs, selon M. Racicot, plusieurs défis restent à relever dans le secteur minier.

PILIER DU SECTEUR

Il est difficile de mesurer l'ampleur de la portée que les gens comme André Racicot ont sur l'évolution d'un secteur. Toutefois, une chose est certaine : la lucidité avec laquelle cet homme perçoit les enjeux du milieu et sa capacité à transmettre la mémoire des événements passés dans un objectif d'amélioration continue sont des ressources précieuses. D'ailleurs, le secteur a pu bénéficier de ces ressources depuis plus de 40 ans. L'APSM est donc très fière d'avoir André Racicot au sein de son conseil d'administration depuis 32 ans. •

LE SECTEUR MINIER SE SOUVIENDRA

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de monsieur Paul Potvin, survenu le 13 août dernier.

Paul avait deux grandes passions professionnelles : la santé et la sécurité du travail (SST) et le secteur minier, dans lequel il a œuvré pendant près de 20 ans. Ses compétences, son expérience et sa connaissance du secteur ont fait de lui une référence dans l'industrie. Il était convaincant et convaincu!

Après six ans à la tête de la direction générale de l'APSM et près de cinq ans au sein du conseil d'administration de cette même association comme membre patronal, Paul a pris sa retraite

en 2017. Pédagogue et expert en santé et sécurité du travail, il a rempli, jusqu'à son décès, son rôle d'enseignant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), où il enseignait différents sujets liés à la santé et la sécurité du travail, notamment l'hygiène industrielle.

Le secteur minier perd un grand homme, une ressource crédible et un partenaire hors pair. L'APSM fait la promesse d'honorer la mémoire de cet homme en poursuivant sa mission (paritaire) en prévention et en réaffirmant son engagement envers la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs du secteur minier. •



Photo: APSM

Monsieur Paul Potvin